

José Alberto Galván Tudela (coord.)

# MIGRACIONES E INTEGRACIÓN CULTURAL



© *ACADEMIA CANARIA DE LA HISTORIA*

© Los autores

1ª Edición, 2009

Dep. Leg.: TF-1543-09

ISBN-13: 978-84-613-3669-2

Diseño y Maquetación: Diego Noguero Rodríguez

Impresión: Contacto Centro de Artes Gráficas

Reservados todos los derechos. Ni la totalidad ni parte de esta publicación pueden reproducirse, registrarse o transmitirse, por un sistema de recuperación de información, en ninguna forma ni por ningún medio, sea electrónico, mecánico, fotoquímico, electroóptico, por fotocopia, grabación o cualquier otro, sin permiso previo por escrito de los titulares del © de esta obra.

## Índice

INTRODUCCIÓN. ....	7
1. VIGILANDO LA FRONTERA SUROESTE DE EUROPA. POLÍTICA MIGRATORIA, CONTROL DE FLUJOS E INMIGRACIÓN IRREGULAR EN ESPAÑA Y CANARIAS, por Ana M <sup>a</sup> López Sala. ....	11
2. LES MIGRATIONS AFRICAINES VERS L'EUROPE. DE L'APPEL DE MAIN-D'ŒUVRE AUX MIGRATIONS CLANDESTINES VERS LES ILES CANARIES, por Papa Demba Fall. ....	31
3. NO TAN DE ESPALDAS. LAS RELACIONES DE CANARIAS CON EL NOROESTE DE ÁFRICA EN LA EDAD MODERNA, por Luis Alberto Anaya Hernández. ....	47
4. LAS MIGRACIONES INTERNACIONALES. UN ENFOQUE INSTITUCIONAL, por Dirk Godenau. ....	65
5. CANARIAS: UN ESPACIO TRANSNACIONAL. REFLEXIONES DESDE LA HISTORIA DE LA ECONOMÍA, por Antonio M. Macías Hernández. ....	95
6. IMMIGRANTS AND CITIZENS. BECOMING A SPANIARD IN THE EARLY MODERN AGE, por Tamar Herzog. ....	147
7. INMIGRACIÓN E INTEGRACIÓN EN CANARIAS EN LA EDAD MODERNA, por Francisco Fajardo Spínola. ....	173

8. REZAR POR ENCIMA DE LAS FRONTERAS. CÓMO LOS INMIGRANTES ESTÁN CAMBIANDO EL PANORAMA RELIGIOSO, por Peggy Levitt. ....	199
9. MIGRACIONES TRANSNACIONALES Y MULTICULTURALISMO RELIGIOSO (A PROPOSITO DE CANARIAS), por José Alberto Galván Tudela. ....	221
10. LA IMPORTANCIA DE LA RAZA Y EL RACISMO EN LA CONSIDERACIÓN DE LOS PROCESOS MIGRATORIOS EN EL ESTADO ESPAÑOL, por Ubaldo Martínez Veiga. ....	251
RESÚMENES. ....	309
AUTORES. ....	321

## 2

### LES MIGRATIONS AFRICAINES VERS L'EUROPE. DE L'APPEL DE MAIN-D'ŒUVRE AUX MIGRATIONS CLANDESTINES VERS LES ILES CANARIES

PAPA DEMBA FALL.

#### INTRODUCTION

Les migrations constituent un thème central voire incontournable du débat international notamment en ce qui concerne la coopération entre pays riches et pays pauvres, entre pays d'accueil et pays de départ.

Le caractère peu satisfaisant des réponses envisagées se traduit par une cristallisation des positions des uns et des autres. Il s'avère alors urgent de pousser la réflexion pour en tirer des réponses pertinentes et satisfaisantes pour les différents protagonistes de la circulation migratoire.

Le présent exposé s'appuie sur des recherches<sup>1</sup> menées dans la partie soudanaise de l'Afrique qui correspond aux Etats actuels du Mali et du Sénégal.

Les arguments développés ici sont structurés autour de trois axes:

1. un aperçu historique des mouvements migratoires ouest africains et de la dynamique circulatoire actuelle;
2. les fondements de l'engouement toujours plus marqué de la jeunesse ouest africaine pour l'exode international;
3. l'évaluation de la politique euro-africaine de lutte contre la migration en Afrique de l'ouest.

<sup>1</sup> Le programme de recherche mené dans le cadre du partenariat IEAN/IRD vise précisément à produire des données quantitatives et qualitatives permettant d'appréhender à la fois la circulation des migrants et l'impact des migrations dans le pays d'origine.

DE L'APPEL DE MAIN-D'ŒUVRE AUX MIGRATIONS CLANDESTINES VERS LES ILES CANARIES

*Historique des migrations internationales ouest africaines*

Pour des générations d'Africains, les territoires de l'empire colonial ainsi que la métropole ont toujours symbolisé l'espace de travail où l'on allait gagner quelque argent et rentrer au pays pour se marier, construire une belle maison, etc.

En effet, c'est dans le cadre de l'économie de traite d'abord, de la construction de l'empire coloniale ensuite que les migrations de travail ouest africaines trouvent leurs fondements.

La connexion entre les territoires coloniaux et la métropole était si forte que cette dernière était considérée comme partie intégrante du pays d'origine des travailleurs migrants.

Les épreuves comme les deux guerres mondiales ont d'ailleurs contribué à forger un sentiment de participation à la continuité historique ou à la construction de la France, de la Grande-Bretagne, etc.

Malgré l'accession à la souveraineté nationale, des ressortissants de pays naguère colonisés, en l'occurrence les Maliens et Sénégalais ne peuvent ni comprendre ni accepter les restrictions apportées à leur liberté de circulation par la France d'abord et, plus récemment, au nom de la politique migratoire européenne.

Il convient toutefois de rappeler, contrairement à une idée répandue, que plus de 80 % des migrations africaines s'effectuent sur le continent. L'Europe et l'Amérique du Nord n'occupent alors qu'une place marginale dans les flux migratoires africains mais, elles représentent des destinations de plus en plus convoitées. Le cas du Mali est, à cet égard, révélateur. En effet, sur un nombre total de 4 millions de migrants seuls 3% vivent en Europe en particulier en France où résident 120.000 Maliens.

Si les anciennes métropoles coloniales demeurent des destinations importantes en termes de stocks migratoires, les barrières linguistiques ne font plus peur aux candidats africains à l'exode. C'est ainsi qu'un nombre toujours plus important de *Francophones* se tournent vers la Grande-Bretagne. Dans le même temps, les Ivoiriens et les Sénégalais ont rejoint les Nigériens et les Capverdiens aux Etats-Unis d'Amérique. De même les Burkinabé et les Ghanéens s'orientent depuis quelques années vers l'Italie, etc.

La nouvelle configuration de l'espace migratoire –marquée par un redéploiement spatial vers de nouvelles destinations– constitue une des

grandes nouveautés de la mobilité africaine des années 2000 (Fall 2007). Elle sanctionne l'incapacité des politiques économiques et sociales à répondre à l'attente des populations qui sont obligées de mettre au point de stratégies alternatives au premier rang desquelles figure la migration internationale.

Trois facteurs président à l'évolution décrite ci-dessus :

- la fin de la complémentarité régionale naguère instaurée et encouragée par la colonisation: migrations annuelles des Mossi o des Peul du Fouta Djallon vers le bassin arachidier sénégalais lors des récoltes, des Nigériens vers les plantations de cacao du Ghana ou des ouvriers sénégalais qualifiés vers les chantiers du Gabon, de la Guinée équatoriale, etc.;

- les pays du Nord exercent un attrait d'autant plus grand sur les candidats à la migration que les anciens pays de cocagne comme la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun, le Nigeria sont, pour de multiples raisons, dans la tourmente;

- l'institution sous régionale qu'est la CEDEAO s'avère incapable de jouer son rôle de régulateur des flux en raison notamment de la prégnance de la souveraineté nationale sur la supranationalité prônée par l'institution sous régionale...

On comprend alors pourquoi les flux migratoires informels - qui ne traduisent que le rêve des candidats à l'exode et non l'offre réelle de travail - ont pris le pas sur les migrations organisées. En effet, la crise économique qui a progressivement touché le continent africain, s'est traduite, au fil des années, par un rejet des migrants qui est décliné dans des formules ambiguës comme l'*ivoirité*, la *gabonisation*, etc.

#### *Quand le Maghreb cesse d'être un point de passage vers l'Europe*

Tout au long des années 80, la situation migratoire des pays ouest africains se résume à l'opposition entre deux grandes catégories de territoires :

- le bloc des pays sahéliens comme le Sénégal et le Mali qui constituent des observatoires à la fois comparables et complémentaires de la circulation migratoire Sud / Sud et Sud / Nord.

- les espaces de transit comme le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie où séjournent plus ou moins longtemps les migrants africains. Ces pays sont des sites d'expérimentation de nouvelles stratégies de circulation, d'insertion dans les économies locales et de mise en œuvre des politiques nationales et européennes en matière d'immigration.

Ainsi depuis le début des années 1990, les flux migratoires ouest

africains en direction du Vieux Continent franchissent difficilement le Maghreb<sup>1</sup>. Arrivés par les périlleuses routes transsahariennes, les «rescapés du désert» sont dans l'obligation de renégocier leurs conditions de vie et de séjour au Maroc, en Tunisie, en Algérie ou en Libye. Ils doivent en particulier s'adonner à des activités leur permettant de survivre et/ou de poursuivre leur route.

Face au renforcement et/ou à la sophistication du dispositif de surveillance des routes maritimes vers l'Europe, les migrants vont alors expérimenter des tentatives désespérées comme la prise d'assaut, par les clandestins retranchés à Goumrigou et Ben Younech, des «grillages de Ceuta» dans la nuit du 28 au 29 septembre 2005.

L'une des conséquences majeure de la nouvelle donne migratoire est, depuis le début de l'année 2006, le repli plus au sud des candidats à l'expatriation et le recours à des solutions de fortune pour tenter de gagner l'*eldorado* européen à partir des ports de pêche ouest africains.

#### *Nouvelles pratiques migratoires et recours aux solutions de fortune*

L'obsession des candidats de plus en plus jeunes à se rendre en Europe les oblige à s'engager dans une circulation migratoire qui l'expose aux réseaux mafieux et/ou aux initiatives périlleuses.

Deux stratégies de contournement, toutes aussi risquées les unes que les autres, se sont succédées dans le temps et conduit à une prise de conscience de la gravité de la situation:

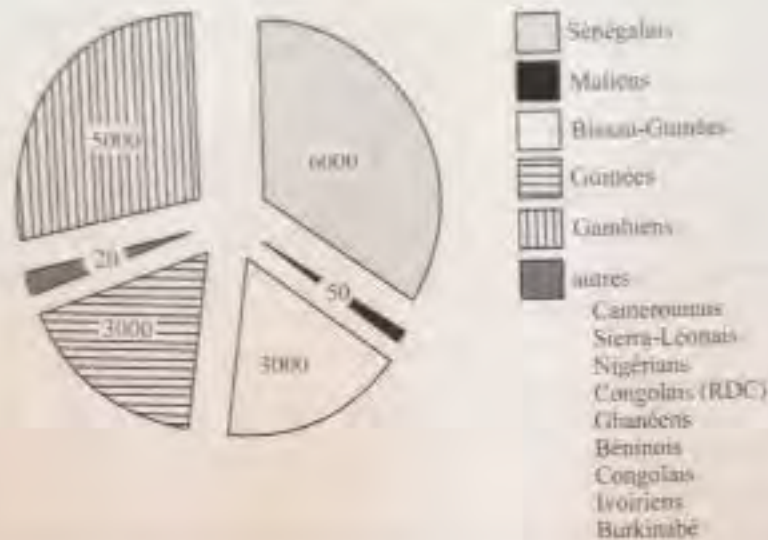
- Fait surréaliste un *lang avion* a pour théâtre l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar où, en janvier 1999, un jeune sénégalais de dix sept ans -qui avait miraculeusement survécu à un voyage dans le train d'atterrissage d'un Airbus assurant la liaison Dakar-Lyon- est mort en retentant sa chance dans les mêmes conditions. La police a retrouvé son corps dans le train d'un avion qui s'était posé à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

Quelques mois plus tard, le 1er août 1999 deux adolescents guinéens tentent la même aventure à Conakry-Gbessia. Leur message -*si vous voyez que nous sacrifions nos vies c'est parce que nous, les enfants, nous souffrons beaucoup en Afrique*- rédigé trois jours auparavant et adressé aux dirigeants européens ébranla toute la communauté africaine;

<sup>1</sup> Les dates clés de cette évolution sont: l'instauration, en 1991, par l'Espagne d'un visa pour les africains du Nord et la mise en place au détriment de Gibraltar, en 1999, du SIVE (Integrated System of External Vigilance).



SUBSAHARIENS À NOUADHOUCH  
(BA & CHOPPIN, 2005)



- l'exode en pirogue<sup>1</sup> ou *gaulu looco* à partir des côtes mauritaniennes puis sénégalaises, gambiennes, guinéennes, capverdiennes, etc. s'est imposé comme alternative à la fermeture des *yoanou souf* (traversée piste sablonneuse ou désert) qui mènent au Maghreb au terme de véritables odyssées (Bensaad 2005; Spijkerboer 2007). Jusqu'aux événements de Ceuta de septembre 2005, le transit par le Maroc, l'Algérie et la Libye qui était la règle devient l'exception en raison de la politique européenne dite des frontières extérieures<sup>2</sup>.

Le *mbèkké*<sup>3</sup> qui a fait son apparition, dès décembre 2005, le long des côtes sénégalaises a mis à profit l'expérience des capitaines de pêche artisanale pour débarquer aux Îles Canaries.

<sup>1</sup> L'essentiel pour les jeunes engagés dans le mouvement est de partir en Europe ou aux États-Unis d'Amérique. Dans leur argot ils parlent de *monter* ou *yeeq* qui est synonyme de *tekki* dont le sens premier est la reconnaissance sociale. On estime qu'environ 41.000 migrants ouest africains partis des côtes atlantiques auraient débarqué aux Canaries durant l'été 2006. D'autres sources indiquent qu'ils seraient 25 à 28.000 sénégalais, mauritaniens, maliens, guinéens, ghanéens, etc. En tout état de cause le record de 2002 estimé à 9.929 personnes a été largement battu.

<sup>2</sup> Près de 1.500 africains candidats à la migration vers l'Europe ont été arrêtés à Oujda et «jetés aux frontières maliennes et nigériennes» par la police algérienne, en décembre 2005.

<sup>3</sup> En wolof, le *mbèkké* est une pratique propre au mouzon. Il consiste à donner des coups de corne. Chez les pêcheurs lébou, l'expression renvoie au poisson prisonnier du filet et qui n'a d'autre ressource que de tenter, à tout prix, de se sauver à travers les mailles du filet. Par extension ou analogie, le *mbèkké* désigne la tentative désespérée de passer avant en Europe avant la fermeture annoncée de l'Union européenne.

Le succès des premières traversées a attiré une foule de candidats ouest africains voire asiatiques vers les réseaux établis le long des côtes ouest africaines. L'enquête menée en 2005, par A. Choplin et C. O. Ba, en Mauritanie, donne une idée de l'attrait exercé par les ports d'embarquement vers les Îles Canaries sur la jeunesse de toute la sous-région ouest africaine voire de tout le continent.

Au Sénégal, le mois d'avril 2006 correspond à la généralisation de *mbèkké* et à son extension aux autres ports de pêche de Hann-Yendé, Thiarye S/Mer, Saint-Louis, Kayar, Mbour, Lompoul, Touba-Dialaw, etc.

Le mouvement migratoire dit clandestin est vite passé d'une pratique circonscrite à quelques villages de pêcheurs et secrètement diligentée dans le cadre de stratégies familiales et parentales à un phénomène de masse.

Deux paramètres ont joué de manière concomitante dans l'explosion de la migration clandestine:

- le faible coût de la traversée (400 à 500.000 francs CFA soit moins de 1.000 €) pour des familles ou les candidats disposés à payer quatre à cinq fois plus;

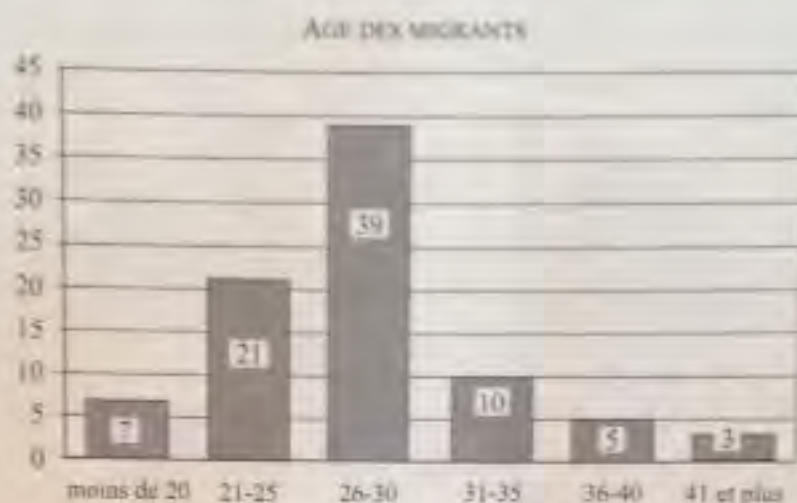
- «l'urgence de rentrer en Europe» avant la fermeture alors annoncée de l'espace Schengen par l'Union européenne.

Ainsi que l'indique les slogans repris en cœur par les jeunes - *Barya ou Barsaq* (Barcelone ou la mort) ou encore *Dem ba dé* (partir ou mourir).

- les stratégies de passage des frontières qui frisent la folie sont interprétées par les candidats à l'exode comme un refus de la mort sociale autrement plus dure à supporter que la mort physique. En effet, il apparaît que les candidats à la migration ont une claire conscience du danger qu'ils doivent affronter mais espèrent s'en sortir à la faveur des prières et bénédictions de marabouts, de leurs proches, etc.

#### LA MIGRATION COMME UNIQUE ALTERNATIVE À L'ABSENCE DE PERSPECTIVES CONTINENTALE

L'on ne peut guère comprendre les risques pris par les jeunes sur les routes migratoires si l'on ne prête pas attention aux difficiles conditions de vie de familles africaines qui sont désormais rompues dans l'art d'expérimenter les recettes dont le seul but est de faire face au désarroi des familles victimes de la crise multiforme que traversent les pays africains en général, ceux du Sahel en particulier.



### *La migration est au centre des stratégies familiales*

L'intime conviction que leur vie n'a de sens que s'ils arrivent, par leur capacité à répondre aux besoins familiaux et communautaires, à la reconnaissance de leur utilité constitue le principal moteur de l'inébranlable détermination des candidats à l'exode. Le témoignage largement partagé tous nos interlocuteurs est fort éloquent: «les voitures, les femmes, les maisons... en somme tout ce qui est beau est réservé aux *Modou* (migrants internationaux). Nous nous sommes déjà morts. La mer, nous le savons, n'a pas de branches mais n'ont n'avons pas d'autre choix». Entretien avec un jeune de Thiaroye, juin 2006.

### *Le profil des migrants dits clandestins*

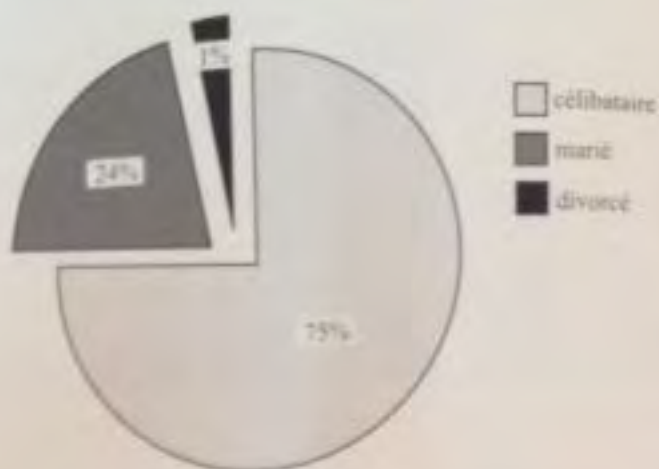
Des enquêtes menées auprès d'une population de 85 individus (84 hommes et 1 femme) ayant effectivement pris part à une tentative de débarquement aux Canaries permettent de cerner le profil des migrants clandestins repérés dans le port d'embarquement de Thiaroye s/Mer.

L'échantillon de 85 individus qui a été isolé aux fins d'analyse plus fine du phénomène est ainsi réparti:

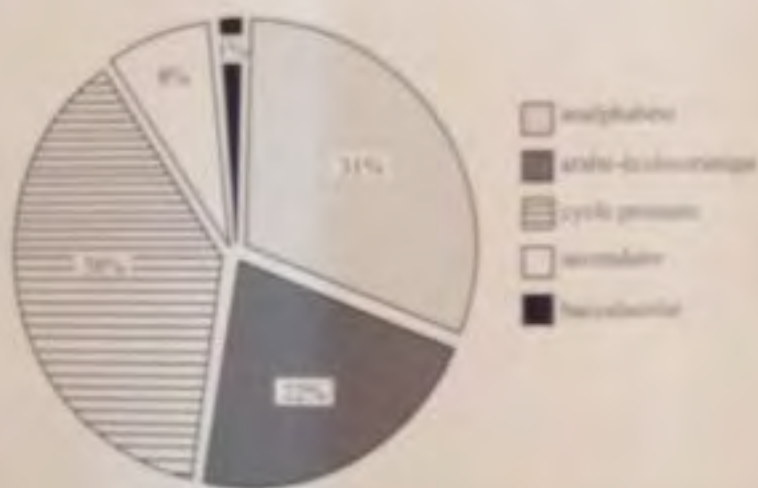
- 46 candidats refoulés ou ayant déjà tenté sans succès la traversée;
- 31 migrants installés en Europe
- 8 morts ou portés disparus.

Les graphiques ci-dessous permettent de cerner les caractéristiques de la population migrante.

## STATUT MATRIMONIAL DES MIGRANTS



## NIVEAU D'INSTRUCTION DES MIGRANTS

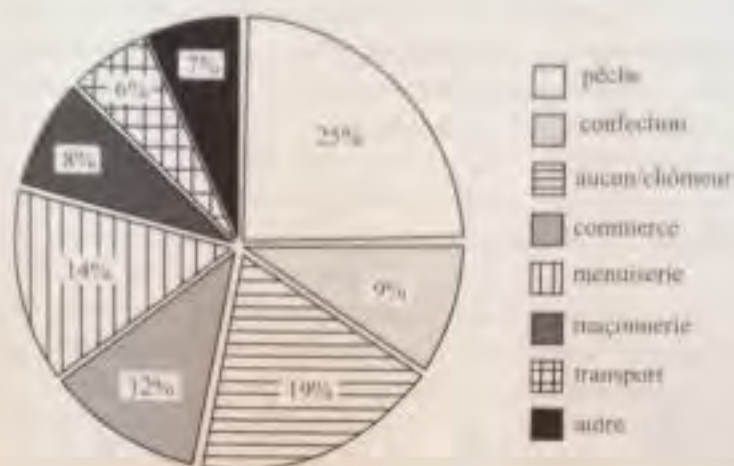


Les protagonistes de la traversée sont formés de trois catégories d'individus aux attributions bien définies :

- le convoyeur ou *boron gual* est le maître d'œuvre de l'opération et son initiateur. Il est souvent un patron de pêche ou un convoyeur d'un jour qui monte le projet jugé économiquement rentable et se donne les moyens de le réaliser<sup>1</sup>. L'investissement maximum est estimé à 10.000.000

<sup>1</sup> Le projet prévoit souvent plus de 70 personnes qui s'acquittent d'un gros salaire de 400.000 francs soit 25 millions de francs CFA ou 42.000 € au moins. Le montant de l'opération se fait l'objet d'un accord écrit.

## SECTEUR D'ACTIVITE DES MIGRANTS



de francs CFA soit environ 15.000 €. Il comprend essentiellement une pirogue: 3 à 4.000.000 francs CFA, deux moteurs hors-bord: 2.000.000 francs CFA, la nourriture à bord (riz, huile, biscuits, eau, etc.): 1.500.000 francs CFA et le carburant: 3 à 5.000 litres soit 1.200.000 francs CFA;

- les collaborateurs du maître d'œuvre ou rabatteurs sont ceux qui se chargent, moyennant rétribution de leurs services, de trouver les clients dans leur entourage proche;

- le capitaine de bateau est un pêcheur expérimenté qui a l'habitude de voyages en haute mer. L'un des capitaines le plus sollicité s'est plusieurs fois rendu au large des îles Cap Vert. Il monnaie son talent et fait appel à des assistants qui ont l'habitude de partir en haute mer avec lui ou qui sont candidats à l'expatriation.

#### EVALUATION DE LA POLITIQUE EURO-AFRICAINNE DE LUTTE CONTRE LA MIGRATION DITE CLANDESTINE

Depuis les événements de Ceuta et Melilla, la frontière européenne s'est tour à tour déplacée des côtes marocaines vers la Mauritanie (mars 2006) puis vers les pays situés plus au sud.

Le terme politique migratoire renvoie aux opérations de régularisation des flux, aux mesures destinées à empêcher l'arrivée de nouveaux étrangers. Elle comporte une importante partie législative dont les accords de rapatriement des clandestins et aux programmes de développement qui constituent la monnaie d'échange.

En effet, la politique migratoire européenne ne peut désormais être menée sans la participation des gouvernements des «pays tampons» qui forment désormais des points de replis des candidats à l'expatriation.

Sous ce rapport, des relations de type nouveau ont vu le jour entre l'Espagne –qui fait figure de gendarme de l'Europe– et des pays sahéliens, le Sénégal et le Mali en l'occurrence.

#### *Faits et chiffres de «l'assaut des Canaries» par les migrants ouest africains*

Les accords conclus par les pays européens avec les pays africains de transit (le Maghreb d'abord l'Afrique saharienne ensuite) ont rendu plus périlleux les routes migratoires vers le Nord ainsi que les modalités du voyage.

Le déplacement de la frontière européenne s'accompagne d'une médiatisation de la migration noire africaine. Celle-ci est inhérente aux drames humains qui en résultent plus qu'au nombre de candidats qui arrivent sur le continent européen (de Haas 2006 & 2007).

Pour avoir une idée du coût humain de la politique européenne d'externalisation du contrôle des frontières, il faudrait ajouter aux 41.000 migrants qui ont débarqué aux Canaries durant l'été 2006, les milliers de candidats perdus en mer ainsi que tous ceux qui sont aujourd'hui encore coincés dans le désert ou dans les camps de rétention.

Les rapatriements de migrants vers leurs pays d'origine ou le dernier pays de transit ont certes provoqué l'indignation des défenseurs des droits de l'homme mais se sont poursuivis au mépris des protestations de plus en plus vigoureuses (CIMADE 2004; MIGREUROPE 2006). C'est le cas du ballet aérien qui a permis en juin 2007 de ramener, avec l'appui discret de policiers sénégalais, près de 200 clandestins à Saint-Louis du Sénégal.

#### *La coopération euro-africaine ou l'aide contre l'arrêt des flux*

Face à l'incontournable collaboration avec les pays du Sud, c'est au plus haut sommet que sont négociés les accords avec les pays sahéliens.

Les récents voyages en terre africaine de J. L. Zapatero et de N. Sarkozy –venus respectivement défendre le *Plan Africa*<sup>3</sup> et le concept d'*immigration choisie* qui s'est muée en «immigration concertée»– s'inscrivent

<sup>3</sup> Celui-ci qui prévoit, pour la seule année 2006, une dotation de 35 millions d'euros pour le Sénégal et 415 autres pour les autres pays comme le Mali ou la Cap Vert où le succès à nouer une coopération étroite s'est accompagnée d'ouverture d'ambassades.

dans cette perspective. En effet, les autorités politiques européennes semblent avoir compris que leur crédibilité en matière de politique sécuritaire ne se jouent pas uniquement sur leur territoire national mais qu'elle a des implications que seule la coopération avec les pays tiers peut aider à résoudre.

Deux idées sous-tendent les accords conclus au cours des visites officielles qui se sont multipliées depuis 2006 :

- La vocation première des accords est de placer la circulation migratoire sous haute surveillance en vue de la contrôler ou de la conformer aux besoins du pays hôte. C'est dans cet esprit que dans le document du 23 septembre 2006 portant accord sur « la gestion concertée » des flux migratoires, la France et le Sénégal s'engagent à accepter et à organiser conjointement, dans le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes, ainsi que des procédures légales et réglementaires en vigueur au Sénégal ou en France, le retour sur leur territoire de leurs ressortissants se trouvant en situation irrégulière sur le territoire de l'une ou de l'autre partie. On notera, dans cet ordre d'idées, que l'Union européenne a dégagé un budget de 10 millions d'euros destinés à soutenir la création, à Bamako, du CIGEM (Centre d'information et de gestion des migrations)<sup>9</sup> qui vise, entre autres objectifs, de prévenir l'émigration clandestine;

- La seconde ambition des accords proposés par l'Europe vise à appuyer les pays de départ dans la solution du récurrent problème de l'emploi des jeunes. C'est pour cette raison qu'un avenant en date du 25 février 2008 prévoit d'ouvrir le marché du travail français aux ressortissants sénégalais dans 108 métiers, qualifiés et non qualifiés, correspondant à des secteurs divers de l'économie et dont la liste a été établie en tenant compte à la fois des besoins de main d'œuvre de l'économie française et des souhaits exprimés par le Sénégal. Il convient de noter que la compensation financière de 20 millions d'euros versée par l'Espagne au gouvernement du Sénégal, en juin 2007, est en principe affectée au plan REVA<sup>10</sup> qui tarde à démarrer.

Dès lors que la demande grandissante de mobilité des pays du Sud survient dans un contexte où le protectionnisme migratoire est de rigueur dans les foyers traditionnels d'accueil en particulier ceux du Nord, la réalisation du projet migratoire passe nécessairement par une prise de risque au niveau des « zones tampon ».

<sup>9</sup> C'est l'aboutissement des négociations initiées par la Commission européenne et sanctionnée par la Déclaration conjointe du 8 février 2008.

<sup>10</sup> Le plan REVA ou Retour volontaire vers l'agriculture est décrié par les candidats à l'émigration. Ces derniers lui reprochent par exemple, de vouloir faire de tailleurs ou de maçons des cultivateurs au lieu de recevoir les projets des véritables migrants clandestins qui se connaissent tous. Propos recueillis auprès d'un Président de regroupement de migrants, Thiarye sur-mer, juillet 2006.

C'est d'ailleurs pour conforter ces zones que la lutte contre l'émigration clandestine, à partir des côtes africaines, est entrée dans une nouvelle phase en août 2006, avec la mise en œuvre effective, par l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union, d'un plan d'action dénommé *Frontex*<sup>17</sup>.

### *Quelques questions en suspens*

Les séquelles de la migration clandestine sur leurs acteurs n'ont à ce jour pas fait l'objet d'une évaluation correcte mais force est de constater le phénomène s'est accompagné de problèmes délicats:

- l'impossibilité de reprendre une activité économique a souvent été évoquée par des pour la majorité des 4.691 migrants rapatriés dont 2 femmes qui, au terme d'un ballet aérien d'une semaine, se sont retrouvés à Saint-Louis du Sénégal<sup>18</sup>;

- l'absence de prise en charge psychologique des rapatriés, des parents de migrants disparus, des orphelins, etc. qui souffrent parfois de graves troubles mentaux;

- les projets de co-développement tardent à faire leurs preuves même s'ils ne sauraient être perçus comme une panacée. On peut toutefois s'interroger sur le fait que les fonds mis à disposition du Sénégal par l'UE et dont le montant a alimenté de nombreuses controverses ne soient pas en partie reversés au Collectif des femmes contre l'immigration clandestine<sup>19</sup> qui, outre le précieux soutien moral apporté aux candidats malheureux à la migration ou à leurs mères, a initié des activités pourvoyeuses de revenus comme la confection de poupées, la transformation de produits de la mer ou de céréales locales.

<sup>17</sup> Créé en 2004, cet organisme a pour mission essentielle de freiner l'afflux d'émigrants clandestins subsahariens vers les côtes européennes en particulier les îles Canaries.

<sup>18</sup> Cette mesure fait suite aux accords conclus par le Sénégal avec le gouvernement espagnol en juin 2007.

<sup>19</sup> La presse nationale et internationale a largement contribué à la médiatisation de l'association et de son initiative - Yaya Bayan Diouf - mais les ressorts profonds de son action n'ont jusqu'ici pas été bien cernés. Nos travaux en cours devraient y contribuer (voir notamment *l'Asiatik* qu'en plus de l'article publié dès 1996 sur les fondements de la migration dans le village celui a fait l'objet de recherche menée entre 1992 et 1996. Pour de plus d'informations, voir : <http://www.s.maitre-moi.edu/~social/papa.dembafall/maitre/>



## EN CAS DE CONCLUSION

L'affirmation des stratégies migratoires dont l'une des caractéristiques principale est leur caractère périlleux découle du fait que le statut de réfugié politique est aujourd'hui accordé avec parcimonie et que la migration internationale de travail est reléguée au rang de parent pauvre de la mondialisation.

Une telle situation a pour conséquence de dresser les pays du Nord qui investissent dans la mise en place de systèmes de sécurité plus performants et plus coûteux contre les populations des pays pauvres qui ont de plus en plus de mal à satisfaire leurs besoins élémentaires de survie. En effet, si rien n'est fait pour réduire la pression migratoire qui s'avère de plus en plus insoutenable, personne ne peut prédire les conséquences ni l'issue de la confrontation.

S'il peut paraître illusoire de prôner la suppression des frontières internationales, il est permis de penser que l'expérimentation d'une telle disposition au niveau de cercles concentriques comme la région ouest africaine pourrait s'avérer bénéfique pour la communauté internationale. Il s'agit, en effet, d'asseoir les bases d'un développement durable qui favorise l'éclosion des pôles régionaux de développement capables de répondre aux besoins des populations du Sud qui seraient moins tentées de gagner leur pain en hors de leurs terroirs d'origine.

## BIBLIOGRAPHIE

- Alami M'cheli, H. (1999): «Migration clandestine et logiques étatiques» in *La migration clandestine: enjeux et perspectives*, Actes du colloque organisé à la Faculté de Droit de Rabat-Agdal.
- Alioua, M. (2003): *Réseaux, étapes, passages, les négociations des subvotariens en situation de migration transnationale. L'exemple de leur étape marocaine à Rabat*. Univ. Toulouse le Mirail: Mémoire de maîtrise.
- Ammor T. M. (2004): «Le partenariat euro-méditerranéen à l'heure de l'étargissement, perception du Sud», GERM-Maroc: Mohamédia: Imprimerie Fédala.
- Ba C. O. (1995): «Un exemple d'essouffement de l'immigration sénégalaise? les Sénégalais au Cameroun», *Mondes en développement*, n°91, tome 23, p. 31-44.
- Barre, A. (1996): «La politique marocaine de coopération en Afrique. Essai de bilan», in *Le Maroc et l'Afrique après l'indépendance*, - Rabat: l'Institut des études africaines.
- Barrin, J. de. (1991): «Ces boat-peoplé venus d'Afrique», *Le Monde*, 10 octobre.

- Burros, L., Lahlou, M., Escoffier, C., Pajonars, P., Ruspini P. (2002): L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc. Programme des migrations internationales. Genève: BIT, Cahiers des migrations internationales.
- Bayanga, W. (2006): «Du Congo jusqu'aux grillages de Melilla», *Communiqués* au Colloque de Genève sur «Mondialisation, migrations et droits de l'homme».
- Bekkar-Lacoste, R. & FALL, P. D. (2006): «Les Sahéliens à l'assaut de la forteresse européenne. De la *patera* marocaine à la pirogue artisanale au départ de Sénégal», *Zénith* n° 47, du 15 au 21 juin: 14-17.
- Beiguendouz, A. (2005): «Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union européenne. l'exemple du Maroc», *Culture et Conflits*, n° 57: 155-219.
- Bennafli, K. (2002): «Les frontières africaines : nouvelles significations, nouveaux enjeux», *Bulletin de l'Association des Géographes français* n° 2: 134-146.
- Bensaid, A. (2005): «Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge», *Maghreb-Machrek*, n° 185:13-36.
- Bisson, J. (2004): *Mythes et réalités d'un désert convoité: le Sahara*. Paris: L'Harmattan.
- Bonte, P. (2004): «Les commerçants «Marocains» et autres dans l'Adrar mauritanien. La vocation commerciale des Maures» (231-250), in: Marfaing, L. & Wippel, S. (dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/Berlin: Karthala-ZMO.
- Bou-el - Moghadal, (1861) «Voyage par terre entre le Maroc et le Sénégal», *Revue maritime et coloniale*.
- Botuilly, E. & Marx, N. (sous la direction de), (2008) - «Migrations et Sénégal». *Asylon(s)* n°3, mars.
- Bruneau, M. (2004): *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris: Anthropos.
- Bundu, A. (1996): «La CEDEAO et l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest» (:41-62), in Lavergne R. (s/dir.), *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*. Paris: Karthala-CRDJ.
- Chopin, A. et Ba, Ch. O. (2005): «Tenter l'aventure par la Mauritanie», *Autrepart* n° 36, (spécial «Migrations entre les deux rives du Sahara»). Paris: A. Colin.
- CIMADE, (2004): *Gourougou, Bel Younes, Oujda: la situation alarmante des migrants subsahariens en transit au Maroc et les conséquences des politiques de l'Union européenne*.
- Daniel, S. (2008): *Les Routes clandestines: l'Afrique des immigrés et des passeurs*. Paris: Hachette.
- De Haas, H. (2006): Trans-Saharan Migration to North Africa and the EU. Historical Roots and Current Trends. *Migration Information Source*.
- De Haas, H. (2007): *The myth of invasion. Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union*. London: IMI Research Report, October.
- Escoffier, C. (2006). *Communautés d'itinérance et savoir - circuler des transfrontaliers au Maghreb*. Université Toulouse II: Thèse pour le doctorat nouveau régime de Sociologie et Sciences sociales.
- Fall, P. D. (2001): «Exode et identité: le modèle migratoire lébon» (:185-206), in *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature offerts au Doyen Oumar Kane*. Dakar: Presses Universitaires de Dakar.

- Fall, P. D. (2004a). «Les Sénégalais au Maroc : histoire et anthropologie d'un espace migratoire» ( : 277-291), in: Marfaing, L. & Wippel S., (s. dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/ Berlin: Karthala- ZMO.
- Fall, P. D. (2004b). «État-nation et migrations en Afrique de l'ouest: le défi de la mondialisation», Paris: UNESCO.
- Fall, P. D. (2006). «Travailler en circulant. La circulation en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'ouest à l'Afrique du sud», *Migrations- Société*, vol. 18, n° 107, septembre - octobre.
- Fall, P. D. & Bekkar-Lacoste, R. (2006). «Les sahéliens à l'assaut de la forteresse européenne», *Zénith Hebdo* n°47.
- Fall, P. D. (2007). «The West African Migration Dynamics: Between Change and Status Quo», Paper for the African Migrations Workshop organised by IMI James Martin 21st Century School/University of Oxford & the Centre for Migration Studies-University of Ghana on *Understanding Migration Dynamics in the Continent*. Accra, September 18th-21st.
- Follana, C. (2004). «Vers une prise en compte du 'Sud' dans le nouveau cadre de négociation des politiques migratoires?», in 1er Congrès de l'Association Française de Sociologie sur *Réseaux, Migrations et relations interethniques dans un contexte de mondialisation*, 24-27 février 2004.
- Gabrielli, L. (2007). «Les enjeux de la sécurisation de la question migratoire dans les relations de l'Union européenne avec l'Afrique. Un essai d'analyse», *Politique européenne*, n° 22 : 149-173.
- Grégoire, E., Schmitz, J. (2000). «Monde arabe et Afrique noire: permanences et nouveaux liens», *Autrepart* n°16, (Afrique noire et monde arabe, continuités et ruptures).
- Guibert, R. (2004). *Réseaux commerçants à Khartoum, le cas du suq Libya*. IEP Paris: Mémoire de DEA de Sciences politiques.
- Haddad, S. (2005). «Les migrations africaines, enjeu géopolitique libyen», *Maghreb-Machrek*, n° 185: 81-93.
- Hammar, T. (ed) (1985): *European Immigration Policy. A Comparative Study*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kinana Es-Said (2005): La problématique de l'immigration irrégulière subsaharienne: le Maroc interpellé. Centre d'Études Internationales; *Questions internationales/Migrations*.
- Marfaing, L., Wippel, S., (eds) (2004): *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/Berlin: Karthala/ZMO.
- MIGREUROPE (2006): *Guerre aux migrants. Le livre noir de Ceuta et Melilla*. Juin.
- Palidda (1999): «La criminalisation des migrants», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129: 39-49.
- Pastore, Ferruccio (2005). «The policies for the management of international migrations from the XX to the XXI century. A tale of territorial sovereignties and people on the move», *Genus* n° 3-4 (LXI): 347-367.

- Pliez, O. (2006): «Nomades d'hier, nomades d'aujourd'hui, Les migrants africains réactivent-ils les territoires nomades au Sahara?», *Annales de Géographie*.
- Robin, N.; Lalou, R. et Ndiaye, M. (1999): Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport national du Sénégal. EUROSTAT/NIDI/IRD.
- Zayani, A. (2003): «La libre circulation des personnes et les accords d'association: analyse comparative» in. *Le partenariat euro-maghrébin, les accords d'association entre l'Union Européenne et les pays du Maghreb*. REMALD. Série Thèmes actuels, n° 42.